

Séance du vendredi 28 juin 2024

DELIBERATION DU CONSEIL

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES ARCHIVES DE LA MEL ET
L'ASSOCIATION AR2L POUR LA PARTICIPATION A UN PROJET CULTUREL SUR LE
THEME DU SPORT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le Livre II du Code du Patrimoine relatif aux Archives, notamment son article L212-6 ;

Vu la loi n° 2015-1779 du 28 décembre 2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public ;

Vu la loi pour une République numérique n° 2016-1321 du 07 octobre 2016.

I. Exposé des motifs

Le service Archives de la MEL dispose d'un fonds d'archives contemporaines représentant 13 kilomètres linéaires de documents et composés d'archives de différents types : papier, photographies, bandes magnétiques, bobines de films argentiques, cassettes audio et vidéo, plans, maquettes, objets.

Le service Archives a engagé une dynamique de conservation et de communication de ces documents, notamment de ses archives photographiques, de sa collection de maquettes ainsi que de ses documents audiovisuels. Un certain nombre de ces documents sont les témoins des activités, pratiques et équipements sportifs du territoire métropolitain et du rayonnement de la MEL, notamment pour la période des années 1970-2000. Le contexte des prochains Jeux olympiques d'été invite les Archives de la MEL à faire vivre une partie de ce fonds d'archives, notamment via les outils numériques.

L'Agence régionale du Livre et de la Lecture (AR2L) des Hauts-de-France est une structure interprofessionnelle. Centre de ressources livre et lecture, elle est aussi le lieu d'accompagnement des acteurs du livre et de la lecture en région ; ainsi que plus généralement du patrimoine écrit, graphique et littéraire.

Dans le cadre de son projet d'établissement 2024-2026, l'AR2L souhaite notamment mener des projets de valorisation dont des expositions virtuelles collaboratives ainsi que l'édition d'un ouvrage mettant en valeur le patrimoine de la région. En résonance avec les Jeux olympiques qui se dérouleront à Paris durant l'été 2024, l'AR2L propose une exposition virtuelle sur le thème du sport. Un appel à collaboration a été lancé par l'Agence courant 2023, appel auquel a répondu le service Archives.

Ce partenariat permettra au service des Archives de la MEL :

- de participer activement à la création de cette exposition virtuelle en proposant des photographies tirées de ses fonds iconographiques,
- de mettre notamment en valeur des documents rares ou inédits relatif à l'histoire du Stadium, ainsi que des compétitions sportives qui s'y sont déroulées depuis les années 1970,
- de rendre accessible ces documents au public, notamment via le site internet de l'AR2L et sa bibliothèque numérique, l'Armarium.

Ainsi, il est proposé de nouer un partenariat avec l'association Agence régionale du Livre et de la Lecture (AR2L) des Hauts-de-France afin de mettre en valeur ce patrimoine de la MEL à l'échelle régionale.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant délégué à signer la convention avec l'association Agence régionale du Livre et de la Lecture (AR2L) des Hauts-de-France.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ